

IV . UTILISATION CONCRETE DU PEL (Portfolio Européen des Langues)

Voici quelques renseignements pratiques qui vont permettre aux collègues de langues d'utiliser plus sereinement le PEL dans leur enseignement et surtout de lui donner sa place dans l'établissement.

1-Lancement du Portfolio dans l'établissement

La mise en place du Portfolio suppose une procédure à respecter que nous vous suggérons ci-dessous.

- a) **Inscription au projet d'établissement** : il est vivement recommandé de faire inscrire l'utilisation du Portfolio dans le projet d'établissement pour lui donner un cadre statutaire et obtenir un consensus dans l'équipe éducative.
- b) **Information aux parents** : Dans le même ordre d'idées, il faut absolument faire adhérer les parents à la démarche et à l'esprit du PEL en leur présentant le Portfolio à l'occasion des réunions parents - professeurs ou de réunions d'information spécifiques et en leur expliquant les modalités pratiques de l'utilisation, leur rôle dans le renseignement de la Biographie langagière. On pourra également expliquer la volonté de promouvoir le plurilinguisme et de valoriser toutes les langues avec lesquelles l'enfant ou le jeune est en contact.
- c) **Adhésion des professeurs de langues** : La mise en place du Portfolio exige une synergie et une démarche commune entre les professeurs de langues, c'est pourquoi il serait souhaitable de trouver un coordonnateur du projet. Il faudra former les collègues à son utilisation. Pour ce faire, des outils seront disponibles sur le site de l'académie et des sessions de formation/information ou des stages PAF auront lieu .
Pour permettre un réel travail en commun, l'équipe de linguistes peut demander qu'une heure de concertation soit inscrite dans l'emploi du temps des professeurs de langues (plage libre commune à tous les enseignants de langues)
- d) **Classes à privilégier** : il faut introduire le PEL dans les classes de 6^{ème} au collège et dans les classes de 2^{nde} au lycée. Le PEL est la propriété de l'élève, c'est lui qui se l'approprie et le remplit, avec l'aide du professeur. Naturellement le PEL suivra l'élève pendant toute sa scolarité au collège et au lycée.
- e) **Remarque** : chaque établissement devrait se procurer le lot des Portfolios existants pour que les professeurs se familiarisent avec les outils existants à l'amont et à l'aval (financement sur les crédits d'établissement). En principe les élèves arriveront au collège avec leur PEL primaire et au lycée avec leur PEL collège. Les élèves quittant le lycée pourront utiliser leur PEL dans l'enseignement supérieur en France ou à l'étranger, ou dans leur recherche d'emploi.

2- Conseils pratiques pour l'utilisation en classe

Avant de se lancer dans l'expérimentation, il faut définir quelques pré-requis.

. Le professeur devra évidemment prendre connaissance du PEL, des descripteurs en particulier, et se les approprier. Il serait bon d'avoir consulté également le Cadre Européen Commun de Référence (en particulier les chapitres 4 et 5), pour mieux comprendre l'esprit du PEL, ainsi que le Guide à l'usage des enseignants.

. Il faudra faire correspondre les objectifs annoncés par le manuel en usage et les descripteurs et les rendre compréhensibles pour les élèves, surtout en 6^{ème}. Ce travail mérite d'être partagé entre plusieurs professeurs pour éviter une surcharge de travail.

(Le chapitre II de cette présentation contient des exemples de correspondances entre les objectifs de manuels et les descripteurs des PEL).

. Enfin, il faut expliquer la démarche aux élèves en prenant le temps de lire les descripteurs (démarche et modalités à définir pour éviter un travail trop fastidieux pour l'élève, préférer une découverte plus ludique ou en collaboration avec les parents).

a) **Modalités de mise en place :**

- **Commande :** Le Portfolio est commun à toutes les langues : il n'y a donc qu'un exemplaire par élève.
- **Rangement :** où stocker les portfolios? Le confier aux élèves, surtout en 6^{ème}, 5^{ème}, c'est risquer la perte, l'oubli etc.. De ce fait, il vaut mieux, dans la mesure du possible le ranger dans une armoire où il restera disponible à tout moment et le remettre à l'élève pendant les vacances scolaires ou pour certaines activités ponctuelles bien définies. Chaque équipe conviendra de la façon de gérer au mieux les portfolios.

b) **Utilisation :**

Au début, pour le temps de **découverte**, il est bon que l'élève travaille avec le « vrai » Portfolio pour remplir les parties qui le concernent individuellement (page de garde, renseignements personnels, biographie langagière...) et qu'il le manipule avec des consignes/questions de lecture ou de recherche. Après cette période de familiarisation, le professeur peut travailler avec des photocopies des descripteurs, ou des fiches d'auto-évaluation proposées au chapitre III, pour que les élèves s'**approprient** la démarche d'auto-évaluation. Une fois par trimestre, l'élève remplira la Biographie langagière du Portfolio à partir des documents de travail dans les différentes activités de communication langagière. Le Passeport ne sera renseigné qu'une fois par an, à la fin de l'année.

L'équipe du GRF suggère de faire acheter un classeur pour ranger les documents.

L'utilisation du PEL ne pose pas de problèmes aux élèves, si la phase de découverte et d'appropriation sont respectées. Elle se répercute dans les pratiques quotidiennes. Ainsi, l'emploi des descripteurs aidera les élèves à s'auto-évaluer et à s'approprier les objectifs d'apprentissage et aidera aussi les professeurs à mieux formuler leurs objectifs.

Le PEL permettra :

- d'aider les élèves à « apprendre », à s'impliquer davantage dans l'apprentissage, à s'auto-évaluer
- d'encourager les élèves en mettant en valeur leurs acquis
- d'accompagner les professeurs dans la mise en œuvre des programmes
- d'impliquer les parents dans l'apprentissage car celui-ci se fait aussi en dehors de l'école.

PROTOCOLE DE
L'EXPERIMENTATION DU PEL AU COLLEGE
DU STOCKFELD 2004/2005

Le Collège du Stockfeld a pris l'initiative d'introduire le PEL dans deux classes de 6^è dès la rentrée de septembre 2004, en même temps qu'était prise la décision d'assurer la continuité de l'enseignement de l'allemand pour tous les élèves en 6^è, et de proposer l'anglais en plus à tous ceux qui le souhaitent.

Ces décisions ont été motivées par :

- le souhait d'assurer aux élèves une meilleure insertion sur le marché du travail par la maîtrise de la langue du voisin
- le souci d'assurer la cohérence de l'enseignement des langues entre l'école élémentaire et le Collège
- l'espoir d'assurer une meilleure liaison famille/ établissement scolaire
- le désir de rendre les élèves plus conscients des démarches et processus d'apprentissage, et, à terme, de les rendre plus autonomes
- la volonté d'aboutir à une prise en compte institutionnelle des langues parlées par les élèves en-dehors de l'école
- la conviction que la pratique des langues s'enrichit de leur diversité *consciente*.

Le Conseil d'Administration, le Conseil de Zone, les enseignants des écoles du secteur, les personnels du Collège ont été informés du projet et de ses modalités au cours du 3^è trimestre 2004, les parents d'élèves lors de la réunion d'information organisée pour toutes les classes de 6^è au mois de septembre 2004.

I-MODALITES PRATIQUES.

- Le PEL est mis en oeuvre dans deux classes de 6^è bi-langues recrutées dans l'ensemble des écoles du secteur, sans sélection, uniquement sur décision des parents après information par les professeurs des écoles.
- f) L'effectif est de 24 élèves par classes. L'expérimentation est assurée par quatre professeurs de langue, MME Sarah ALBERT et M.Laurent PERROT en anglais, MMES Mélanie BRETTEL et Elisabeth FUSSELER en allemand.
- I. L'achat du PEL a été financé par le Collège après accord du Conseil d'Administration.

II- MISE EN OEUVRE.

- Le PEL a été distribué une première fois aux élèves dans le cadre d'un cours de langue. Ils l'ont découvert en le feuilletant, guidés par leur curiosité et leurs questionnements.

- Lors de cette première séance :
- ils ont pris conscience de l'existence de plusieurs parties dans le PEL (Passeport, Livret 2, Dossier)
- ils ont complété les parties comportant leurs coordonnées, ainsi que les rubriques du passeport concernant leur « situation linguistique » actuelle (langues parlées, apprises, où, quand, pendant combien de temps...)
- ils ont lu quelques exemples de descripteurs (A1/A2) et les ont mis spontanément en relation avec leurs propres connaissances
- ils ont réfléchi en commun aux finalités possibles de cet outil et aux modalités de sa mise en oeuvre.

Les élèves ont été particulièrement impressionnés par l'aspect pérenne du Passeport des langues, destiné à les accompagner durant toute leur vie.

c) Chaque élève a ensuite emmené son exemplaire personnel du PEL à la maison pour les congés de la Toussaint, avec plusieurs tâches à effectuer :

- répondre à un questionnaire en recherchant dans le PEL
- compléter, avec l'aide de sa famille, les parties « MES CONTACTS » et « CE QUE J'AI DÉJÀ FAIT ».

Les familles ont été, à cette occasion, destinataires d'un courrier d'information sur le PEL .

- A l'issue de l'évaluation de la 2^e unité étudiée en classe (AUFWIND 6^e, Didier), le PEL a été utilisé pour la première fois comme outil d'auto-évaluation au moment du retour des copies corrigées au élèves L'équivalence smiley/notation a été établie sur la base d'un consensus. Les élèves ont trouvé eux-mêmes les correspondances entre les descripteurs du PEL et les différentes rubriques de l'évaluation.

III-BILAN ET PERSPECTIVES.

Le PEL est peu contraignant à mettre en oeuvre. *In corpore*, son utilisation une fois par trimestre est largement suffisante.

En revanche, son usage se répercute dans les pratiques quotidiennes. Ainsi, l'emploi courant des descripteurs se révèle incontournable : à la fois pour assurer l'adéquation entre les objectifs de l'enseignement et les descripteurs, mais aussi pour permettre aux élèves d'établir le lien entre les cours et le PEL au moment de l'auto-évaluation, en les familiarisant avec les formulations des descripteurs.

Concrètement, cela revient à utiliser les descripteurs pour formuler les objectifs des séances et à les intégrer dans la formulation des consignes lors des évaluations.

Problèmes rencontrés :

- peut-on « valider » un descripteur dans le PEL dès lors qu'il a été auto-évalué *une* seule fois ? L'équipe a conclu à la nécessité de travailler sur des *photocopies* du PEL, en rajoutant pour chaque descripteur 4 colonnes *par langue*, afin de procéder à plusieurs auto-évaluations avant de reporter le résultat dans le PEL lui-même.

- le Dossier, simple rabat de carton, sera sans doute insuffisant pour contenir les documents accumulés sur 4 années de collège. Il est prévu de faire acquérir aux élèves une pochette ou un classeur.

Le PEL a permis :

- d'intégrer explicitement à l'enseignement les activités méthodologiques
- d'évaluer positivement les élèves, en les rendant conscients du fait qu'ils savent, tous, toujours, quelque chose
- ce faisant, de remotiver les plus faibles
- de rassurer aussi l'enseignant, en valorisant toutes les démarches facilitatrices. « Apprendre à apprendre » est aussi un objectif de l'enseignement des langues !
- d'impliquer les parents : l'éducation linguistique se fait aussi (surtout ?) en dehors de l'école (films en V.O., livres, musiques, conversations, voyages, échanges ...). Il est d'ailleurs frappant de constater que les élèves réussissant le mieux leur scolarité sont ceux qui ont pris conscience de la richesse que représente la diversité linguistique, et ce *quelle que soit leur langue d'origine*.
- de rendre l'enseignement plus concret et plus attractif pour les élèves, en y intégrant des supports issus de la vie courante, et de faire sens pour eux en le situant dans une perspective résolument communicationnelle.

Il reste néanmoins beaucoup à faire :

- mettre en place l'auto-évaluation des langues d'origine, éventuellement dans le cadre institutionnel
- associer les élèves au choix (guidé) des objectifs, des moyens et de l'évaluation de leur apprentissage
- travailler de manière trans-linguistique (allemand, anglais, français) dans la perspective du PEL
- oeuvrer à compléter le Dossier, lors d'activités menées dans le cadre de l'école ouverte, par exemple
- utiliser les descripteurs et la « perspective » PEL, même dans les classes ne disposant pas de l'outil
- travailler à l'adoption du PEL premier degré par les écoles élémentaires du secteur, permettant ainsi une meilleure articulation des enseignements entre les deux niveaux. Une formation locale en inter-degrés a d'ores et déjà permis informations et échanges dans cette perspective.

- **Février 2005**